



Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information

CSA R DIRISI du 10 avril 2025

Déclaration liminaire

Monsieur le Directeur, mesdames, messieurs

Afin de rester performant, le ministère des Armées a fait le choix de réunir les meilleurs acteurs du numérique. L'UNSA Défense considère cette union comme nécessaire et prometteuse pour la construction d'un système de combat performant et efficient. De plus, ce regroupement des savoirs permettra d'apporter le plus haut niveau d'expertise dans le soutien du numérique de proximité. Nous sommes convaincus qu'un tel système dédié aux différentes entités du ministère, contribuera à une meilleure communication sur le terrain et répondra à de nouveaux besoins dans la gestion de futures crises, conflits ou catastrophes naturelles.

Cependant, les successives restructurations, d'abord avec Équilibre 1 puis 2, et maintenant ORGANUM, ont créé une atmosphère d'incertitude et d'anxiété au sein des DIRISIENS.

Hier encore, nombreux étaient ceux qui percevaient le navire DIRISI comme une structure solide et bien organisée. Aujourd'hui, l'image qui prédomine est celle d'une embarcation plus fragile, laissant planer le doute sur le nombre de "rameurs" qui resteront sur cette galère pour maintenir le cap.

La première communication via la lettre d'information et la multi latérale du 27 mars n'y changeront rien, bien au contraire.

En effet, comment rester silencieux face à ces documents qui placent sur le même plan, la mise en place d'un nouvel insigne commun et les mouvements RH du personnel.

Comment ne pas être inquiet pour les métiers transverses comme magasinier, RH de proximité, chargé de prévention, préventeurs dont personne n'évoque le devenir ?

Le déploiement priorisé des réseaux secrets nous en dit long sur la charge actuelle des techniciens de proximité. Qu'en sera-t-il demain? Les CAN seront-ils suffisamment dimensionnés ?

Enfin face à un calendrier très ambitieux, le CND ne risque-t-il pas d'effrayer les agents plutôt que de créer une véritable émulation ?

Aujourd'hui l'IA est sur toutes les lèvres, beaucoup se demandent comment elle va transformer nos métiers et notre façon de travailler. C'est un sujet qui fait débat, entre espoirs et inquiétudes.





Pour l'UNSA Défense, la réussite du CND passera nécessairement par une meilleure politique RH et sociale. Nous sommes satisfaits de constater que les autorités de la DIRISI ont pris en compte le plafonnement de l'IFSE, un sujet unanimement discuté lors de notre dernier CSA par toutes les organisations syndicales. Ce plafonnement empêche certains agents d'obtenir la prime du numérique, ou prime NUC, ce qui constitue une problématique urgente à résoudre.

Demain, que se passera-t-il pour les agents restructurés/transférés dans le cadre d'ORGANUM ? Devront-ils se passer de leur ticket de mobilité ou fonctionnel ?

De plus, l'UNSA Défense est très préoccupée par la politique de logement du ministère. L'instruction 1136 qui oppose une fois de plus, agents civils et militaires, ne donne pas un bon signal. Qui parmi nos agents de catégorie B aura envie d'évoluer en A, au risque de perdre ou ne pas se voir attribuer un logement pour quelques euros supplémentaires ?

Le plan de fidélisation 360 partait d'une bonne intention, car il répondait à la plupart des besoins. Cependant, avec cette nouvelle approche sur le logement, nous pensons clairement qu'il manque un secteur non négligeable à notre cercle vertueux. Nous serions ravis de voir nos hautes instances dirisienne s'emparer de ce sujet.

La réussite du CND dépendra des efforts consentis par l'administration. Le refus systématique du droit d'accompagnement et du ticket mobilité pour les agents délocalisés de KB à Balard pose questions et ne peut qu'exacerber les tensions. Dans cette galère, il est clair que tout le monde ne rame pas dans le même sens. L'UNSA Défense compte bien faire entendre sa voix lors de nos différents échanges. De même, nous serons très vigilants concernant les engagements pris en matière de taux d'avancement pour 2026 et la période transitoire en attendant les prochaines élections professionnelles.

A n'en pas douter, nous veillerons à la protection du dialogue social.

Nous vous remercions pour votre écoute et votre attention.

